

Maison de l'Agglomération
 Esplanade du Péristyle - Lorient
 N° Vert : 0800 100 601 Fax : 02-90-74-75-63
 contact-eau@agglo-orient.fr

www.lorient-agglo.fr

Horaires ouvertures :

Lundi : 8h30-17h15

Mardi au jeudi : 8h30-12h15 et 13h30-17h15

Vendredi : 8h30-16h30

Services d'urgence :

Eau Lorient, Lanester, Port-Louis : 06-86-27-26-40

Assainissement Lanester, Port-Louis : 06-18-44-00-35

Assainissement Lorient : 09-69-32-35-29 (VEOLIA)

TVA intracommunautaire : FR 47200042174

Nom Abonné : DUPONT JACQUES
 Adresse du branchement : SITE FICTIF POUR FAC SIMILE TARIFS
 RUE JEAN BAPTISTE MARTENOT
 CAUDAN

**M DUPONT JACQUES
 RUE JEAN BAPTISTE MARTENOT
 56850 CAUDAN**

FACTURE EAU ET ASSAINISSEMENT N° : 0018999800001 B

présentation simplifiée de votre facture Détail au verso

Votre consommation 120 m3

Montants TTC

Eau 242,66 €

Assainissement 196,00 €

Organismes publics Agence de l'Eau 61,74 €

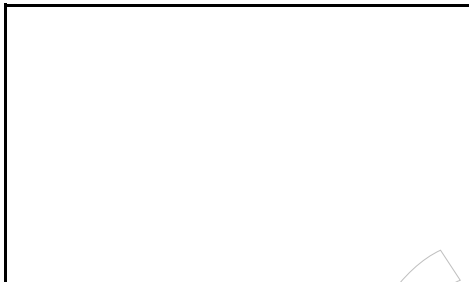
TOTAL DE LA FACTURE TTC 500,40€

500,40€

Prix du litre d'eau TTC= 0,00330 €

Prix de l'abonnement: 104,12 €

Evolution de votre consommation (m3)



Possibilité de paiement en ligne :

- se connecter sur le site : www.tipi.budget.gouv.fr
- identifiant collectivité : **006154**
- référence de la dette TIPI : **2018-EN-00-0018999800001**

Montant en euros
500,40

Le TIP, C'est simple
 Datez, signez et envoyez le TIP à l'aide de l'enveloppe à fenêtre fournie

FINANCES PUBLIQUES
 50808
 35908 RENNES CEDEX 9

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le créancier à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

DATE et LIEU

SIGNATURE

M DUPONT JACQUES
 RUE JEAN BAPTISTE MARTENOT
 56850 CAUDAN

TIP SEPA

Référence Unique de Mandat : TIPSEPA0560301060000001899980000118

ICS : FR18EAU002402

Référence : 0018999800001

Montant: **500,40 €**

Créancier : CFP LORIENT COLLECTIVITES

**CENTRE D ENCAISSEMENT
 DES FINANCES PUBLIQUES
 35908 RENNES CEDEX 9**

Joindre un Relevé d'identité bancaire

106011800181 DUPONT JACQUES

941133000175 64020000189998000010560304964706

50040

DETAIL DE VOTRE FACTURE N° 2 018 9 998 0018999800001 B

Numéro du Compteur	Ancien relevé		Nouveau relevé		Consommation	Facturé	Commentaires
	Date	Index	Date	Index			
9461940	31/12/17	0 (R)	31/12/18	120 (R)	120	120	

R= Index relevé
E= Index estimé

LIBELLE	Période	Base	Unité	Prix Unitaire	Montant HT (€)	Taux TVA	Montant TVA (€)	Montant TTC (€)
Abonnement eau 2018	Du 01/01/18 au 31/12/18	365	J	0,16468	60,11	5,50	3,31	63,42
Consommation 2018 eau 0-30 m3	Du 01/01/18 au 31/12/18	30	m3	1,00400	30,12	5,50	1,66	31,78
Consommation 2018 eau sup > 30 m3	Du 01/01/18 au 31/12/18	90	m3	1,55300	139,77	5,50	7,69	147,46
TOTAL EAU					230,00		12,66	242,66
Abonnement assainissement 2018	Du 01/01/18 au 31/12/18	365	J	0,10137	37,00	10,00	3,70	40,70
Consommation assainissement 2018 0-30 m3	Du 01/01/18 au 31/12/18	30	m3	1,00400	30,12	10,00	3,01	33,13
Consommation assainissement 2018 sup > 30 m3	Du 01/01/18 au 31/12/18	90	m3	1,23400	111,06	10,00	11,11	122,17
TOTAL ASSAINISSEMENT					178,18		17,82	196,00
Lutte contre la pollution	Du 01/01/18 au 31/12/18	120	m3	0,30000	36,00	5,50	1,98	37,98
Modernisation des réseaux de collecte	Du 01/01/18 au 31/12/18	120	m3	0,18000	21,60	10,00	2,16	23,76
TOTAL ORGANISMES PUBLICS AGENCE DE L'EAU					57,60		4,14	61,74
	TVA à 5,50%					5,50	14,64	
	TVA à 10,00%					10,00	19,98	
Total de la facture					465,78		34,62	500,40

vos factures d'eau et d'assainissement sont à conserver durant 5 ans. Aucun duplicata ne sera délivré

"Extrait du titre exécutoire en application de l'article L252 A du livre des procédures fiscales, pris, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions de l'article R2342-4 du code général de collectivités territoriales."

Voies de recours:

Dans le délai de 2 mois suivant la notification du présent titre (art. L 1617-5 du Code Général des Collectivités Territoriales), vous pouvez contester la somme mentionnée sur ladite facture en saisissant directement le tribunal judiciaire.

AUTRES MODES DE PAIEMENT

- Par chèque à l'ordre du Trésor Public. Utiliser l'enveloppe prévue à cet effet et joindre obligatoirement le "volet TIP" non signé à votre chèque, sans utiliser de trombone, sans plier, ni agraffer.
- En numéraire aux guichets de la Trésorerie de Lorient Collectivités, 5 rue Benjamin Delessert - 56317 Lorient Cedex (tél: 02.97.84.45.30), muni impérativement du "volet TIP" non signé .
- Par prélèvement automatique : pour tout renseignement, veuillez prendre contact avec la Direction eau et assainissement.
- Par virement sur le compte de la Trésorerie de Lorient Collectivités ;
IBAN : FR92 3000 1004 88C5 6200 0000 030
SWIFT : BDFEFRPPCCT

RECLAMATIONS - RECOMMANDATIONS-

(Prière de signaler à la Direction eau et assainissement tout changement d'adresse):

LORIENT AGGLOMERATION
Monsieur le Président
Direction eau et assainissement
CS 20001
56314 Lorient Cedex